Zeitschrift: Bauen + Wohnen = Construction + habitation = Building + home : internationale Zeitschrift

Herausgeber: Bauen + Wohnen

Band: 25 (1971)

Heft: 10: Sport- und Mehrzweckbauten = Ensembles sportifs et polyvalents = Sports- and multipurpose constructions

Rubrik: Résumés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Résumés

Sur le volume

C'était une entreprise difficile que de composer un volume consacré au sport en espérant intéresser les lecteurs au moment précis où tous les yeux sont tournés vers Munich. Mais pour les architectes l'occasion était belle de construire tous les bâtiments de l'olympiade sans pratiquement de limite financière.
Dans la routine journalière des bureaux d'architectes il en va tout autrement. Certes les constructions sportives prennent une importance croissante. C'est dans les luttes de prestige national qu'il faut en chercher la cause première, mais une tendance à pratiquer de plus en plus les sports à titre individuel se fait jour. Il s'agit sans doute d'une vague de consommation nouvelle qui suit celle de la nourriture, de l'habillement et des voitures.
La plupart des bâtiments présentés ici sont prévus pour la pratique du sport sur une large base. Ce numéro veut en effet donner une idée des problèmes auxquels dans ce domaine, les architectes seront de plus en plus confrontés à l'avenir.

Bâtiment sportif et scolaire à Magglingen

Max Schlup

(Pages 437–440)

L'école fédérale de gymnastique et de sport à Magglingen au dessus du lac de Bienne, fut fondée en 1944 et reste l'unique centre sportif en Suisse où l'on forme d'une part, des moniteurs et des entraîneurs et où d'autre part, les athlètes se réunissent pour se préparer aux grandes rencontres internationales.
Les travaux commencés en octobre 1968 furent terminés en Août 1970. L'ampleur du programme fixé qu'il fallait implanter sur un terrain fortement en pente, réserva quelques difficultés. Le résultat obtenu fut un complexe à niveaux étroitement lié à la pente qui n'apparaît jamais d'une hauteur exagérée. Malgré les difficultés du chantier on a pu sauver une grande partie des arbres qui se trouvaient sur le terrain.
Nettement décroché par rapport à la terrasse d'entrée accessible au public, on trouve le corps supérieur qui abrite les locaux suivants: Au rez-de-chaussée, le foyer réception, un auditorium de 200 places flexible; aux 1er et 2ème étage, une bibliothèque avec service des périodiques et des publications. Dans les 1er et 2ème niveaux du corps inférieur se situent les locaux de formation, de réunion, d'exposition, les amphithéâtres et les salles de conférence, les bureaux de direction et d'administration. Le 3ème et le 4ème sous-sol abritent le bassin d'entraînement (10×25 m), les vestiaires, les salles d'exercice, saunas etc.... Au 5ème sous-sol enfin tous les équipements techniques.
L'ensemble fut planifié sur un module de 1,20×1,20 m. Ceci conduisit à une maille structurelle de 7,20 × 14,40 m. Soutènements, fondations, blocs sanitaires et planchers sont en béton armé. Les parties restantes sont exécutées en acier 37.
La façade est composée de profils tubulaires d'acier régnant sur deux étages entre lesquels s'insèrent des éléments de vitrage isolants et une bande d'allège en panneaux de Cor-Ten. Le Cor-Ten est un alliage d'acier (qualité 52) dont la surface se couvre naturellement d'un film de rouille protectrice. Après quelques années la couleur brune du début vire au brun violacé caractéristique du Cor-Ten. Toute peinture de protection est superflue.

Halle polyvalente «Schachen» à Aarau

Aeschbach + Felber

(Pages 441–443)

Dès les années quarante on ressentit à Aarau le besoin d'une halle polyvalente. Une telle construction ne put toutefois être entreprise qu'en 1968.
La ville d'Aarau accueillera en 1972 le championnat de gymnastique fédéral qui reste avec celui du tir un évènement d'importance nationale en Suisse.
Mais cette fête de gymnastique ne fut pas le seul facteur qui conduisit à la construction de cette halle. L'école voisine avait aussi besoin de salles de gymnastique. A cet effet la grande halle est redivisable en trois salles de gymnastique normales. Le volume convient également à des congrès des colloques et des expositions. Dans les cuisines installées au niveau inférieur on peut préparer jusqu'à 1000 repas. Le nombre de places est variable selon la nature des manifestations tenues. Le volume s'intègre bien dans l'ensemble sportif de Schachen grâce au plan directeur conçu par l'architecte Dieter Boller. Une ceinture verte relie les autres éléments (ancien fossé de fortification, centre scolaire). Cet ensemble planifié généreusement assure à la ville d'Aarau un volume de verdure inespéré.

Tribunes des spectateurs sur le stade de «Champel» Genève

Guex + Kirchoff

(Pages 444–446)

Pour améliorer l'état des ensembles sportifs genevois, la ville décida d'aménager le terrain d'athlétisme du quartier appelé «Le bout du monde».

Le programme prévoyait:

Une entrée principale avec parkings.
Une piste de 400 m avec 8 voies.
Une tribune couverte avec restaurant et vestiaire.
L'entrée du stade est marquée par des installations tenues très basses afin de ne pas détruire l'horizontalité du paysage environnant.

Par ses dimensions et son revêtement AKUS la piste autorise toutes les manifestations de classe internationale. L'ensemble est complété par 4 mâts d'éclairage hauts de 45 mètres qui pourront, après équipement total, assurer un éclairement de 2000 Lux au niveau du sol.
Toujours dans un souci d'adaptation au paysage, la tribune est dessinée de manière à ne pas boucher la vue panoramique. Ainsi le restaurant situé sous ces tribunes est entièrement vitré, ce qui permet en outre de suivre les manifestations à partir de celui-ci. Au sous-sol on trouve les vestiaires et les services techniques. Neuf poteaux en lame portent les gradins préfabriqués sur lesquels sont fixés des sièges en matière plastique. L'éclairement des tribunes d'une capacité de 800 places, est assuré par des coupoles translucides de forme allongée qui alternent avec les éléments de béton portant le toit.
L'acier, le béton et le verre qui sont ici les seuls matériaux mis en œuvre, confèrent à l'ensemble son unité malgré l'irrégularité des volumes.

Centre de sport et de détente à Wallisellen

Joseph Schütz

(Pages 447–449)

Avant tout on désirait ne pas détruire le charme de l'environnement. C'est pourquoi les bâtiments, restaurant, vestiaires, logements, patinoire furent placés au point le plus bas entre la colline de Harnischbüel et la belle silhouette du bois de Hochrüti. Par cette implantation habile des volumes et des zones vertes, la vue panoramique fut en grande partie conservée. La colline de Harnischbüel se voit ainsi aménagée en zone de jeu et de détente agrémentée d'aires de repos et de cheminements pour les mères et leurs enfants.
Le restaurant de 176 places est légèrement surélevé et on y jouit d'une belle vue sur les terrains de sport et la patinoire. Avec son toit pyramidal il constitue le centre de gravité de l'ensemble. La patinoire carrée (40×40 m) et le terrain de hockey (30×60 m), sont placés côte à côte. Les tribunes peuvent accueillir 3000 spectateurs. Les équipements annexes aux pistes de glace, caisses, vestiaires des joueurs, douches, local des arbitres, toilettes sont organisés d'une manière très flexible en vue de manifestations spéciales d'une plus grande ampleur. Les vestiaires sont du type «libre service» avec casiers individuels. Adjacente à ceux-ci, une salle reservée aux enfants qui peut aussi être occupée par les écoliers pour décharger le vestiaire principal.
Au dessus de l'entrée principale, les logements destinés au concierge et au gérant du restaurant. En outre on trouve quatre chambres individuelles avec WC, douche et buanderie pour le personnel. Au même niveau se situent divers locaux annexes ainsi que l'administration. Le tout est surélevé et permet une bonne surveillance du terrain de hockey.
Extrait d'un reportage effectué à l'occasion de l'inauguration.

Piscine couverte de la ville de Rheine

Busso von Busse

(Pages 450–452)

Le visiteur pénètre dans le hall d'entrée par un tambour, il achète son ticket et reçoit la clé de son casier. Il se dirige vers les vestiaires par le couloir «pieds chaussés». Au delà du vestiaire il atteint le bloc d'hygiène par le couloir «pieds nus» séparé du pourtour du bassin par des bancs chauffés. De là il peut gagner les pelouses en empruntant une rampe. Le maître nageur peut contrôler toute la halle à partir d'une cabine centrale.
Au sous-sol se situe une zone technique compacte qui s'étend sur 350 m² (18%) de la surface totale du bâtiment. Cette zone est protégée par un cuvelage étanche, le reste de la surface est noyé en période de hautes eaux.
La substructure, le squelette, le bassin de natation sont exécutés en béton armé. La façade est composée d'éléments préfabriqués en béton. Le plafond et la structure de toiture sont en pin du nord et les revêtements de corniche en tôles profilées Thyssen.
L'énergie calorifique fournie par les chaudières (1,6 Millions de We/h) est utilisée pour l'alimentation des douches, le chauffage de l'eau des bassins et celui des locaux. L'eau est préparée par trois filtres au kieselgur qui assurent une renouvellement de 2,5/h pour le bassin principal et de 1/h pour le bassin d'enseignement. La désinfection biologique est assurée par un dispositif de dosage au chlore. L'ensemble est largement automatisé en fonction de l'occupation des bassins. Toutes les opérations sont visualisées sur un tableau spécial qui signale également les pannes qui peuvent se produire.
L'édifice fut couronné en 1970 par le prix BDA de la ville de Munster.

Halle de sport de la «Middle East Technical University», Ankara

(Pages 453–455)

Hormis les exigences fonctionnelles, l'édifice fut conçu en tenant compte des particularités suivantes:

- Emplacement particulier de la halle sur le campus
- Liaison entre la halle, le stade et les autres équipements sportifs
- Expression esthétique notamment de la toiture, très visible à partir du haut de l'ensemble universitaire
- Silhouette de l'édifice vue de l'entrée de l'université

Cette grande halle de sport peut accueillir 1000 spectateurs. Le grand volume est redivisable en deux salles d'exercice plus petites. Spectateurs et athlètes pénètrent l'édifice par des accès séparés. Les équipements annexes, vestiaires, douches, situés à la partie inférieure, sont également utilisés pour le stade. Après différentes études comparatives on choisit pour cette halle, une structure du type surface pliée, portée par des poteaux, d'une épaisseur de 15 cm, et d'une portée libre de 33 m. La surface couverte est ainsi de 33×50 m.
Une éclairement naturel suffisant pénètre la halle par le nord et le sud.
L'éclairage artificiel est implanté à l'intérieur de la structure de couverture, ce qui éclaire les athlètes correctement sans les éblouir. L'ensemble est ventilé artificiellement. La plupart des éléments constructifs sont en béton brut; seuls quelques parties porteuses verticales sont revêtues de travertin et forment une unité avec la façade.

Halle polyvalente à Crissier

Groupe 61

(Pages 462–465)

Toute une équipe constituée non seulement par les architectes et les ingénieurs, mais aussi par différents spécialistes, l'inspecteur cantonal de gymnastique, des gens du théâtre et avant tout le maître de l'ouvrage représenté par le maire et ses conseillers municipaux, ont participé activement à la conception de ce complexe dont le financement posa de graves problèmes.
L'ensemble est composé de trois parties: La salle de gymnastique, les locaux communautaires et le théâtre. Il se situe pratiquement au centre du pays et constitue le point de départ de tout un centre sportif, culturel et scolaire.
La construction du théâtre fut conçue en vue de la pluralité fonctionnelle désirée allant du théâtre à la salle de bal, en passant par les congrès et les expositions. On chercha à répondre à ces exigences par une scène très mobile, une disposition de sièges très variable et la possibilité d'unir le foyer à la salle de spectacle. La scène dont l'ouverture peut aller jusqu'à 16 mètres, se compose de 4 parties mobiles. Sous la direction de P. H. Werner on a accordé une grande importance aux problèmes acoustiques qui ont été résolus de manière satisfaisante avec des moyens financiers relativement modestes.
En bref il s'agit d'un outil au service de la municipalité où fut banni toute monumentalité, tout modernisme et tout luxe.